Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 089-218903458-20260226-2026_019-DE

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre

VILLE DE SAINT-FLORENTIN

N° 2026_019

Membres en exercice : 25

Conseillers présents à la séance : 20

Date de publication : 27 février 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 février 2026

Le **26 février 2026** à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 18 février 2026 dans les formes et délais prévus **au Code Général des Collectivités Territoriales.**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DELOT, M. MAILLARD Mme SCHWENTER, M. PARIGOT, Mme SEUVRE, Mme WILLEMS, Mme GRUET, Mme DELOT, Mme ROUSSEAU, M. BILLET, Mme COUDERT, M. TIRARD, M. LEFEVRE, Mme GROETZINGER, M. LECOMPTE, M. GORNEAU, Mme ETIENNE, M. SERRE, M. DELECOLLE, M. PERREIRA-GONCALVES.

ÉTAIENT ABSENTS : M. BIOT, M. CAMPOS, M. LANGLOIS, Mme LANGLOIS-LENTI, Mme BIOT-FLORIMOND.

Mme GROETZINGER et M. MAILLARD ont été désignés secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Objet :

Vote du budget primitif 2026
-
Budgets annexes Camping Municipal et Courquillon

Visas :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Exposé des motifs

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le budget est un acte fondamental de la gestion de la commune.

Celui-ci permet à la présente assemblée de prévoir et autoriser l'ensemble des dépenses et recette de l'année à venir.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 089-218903458-20260226-2026_019-DE

Le budget primitif présente les prévisions, les autorisations de dépenses et les recettes de l'exercice.

Il est composé d'une section de fonctionnement, ainsi que d'une fonction d'investissement. Les recettes et les dépenses y ont été évaluées de façon sincère.

Contenu de la proposition

Considérant les projets de budget primitif pour l'exercice 2026 annexés à la présente proposition, soumis au vote par chapitre et par nature ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ADOPTE** les budgets primitifs 2026 :

  - Du Camping Municipal,
  - De l'Îlot du Courquillon,

Conformément aux tableaux synthétiques inscrits ci-après :

BUDGET PRIMITIF 2026 -ILOT COURQUILLON

DEPENSES

	RAR	BP 2026
Crédits de Fonctionnement votés		1 160 394,29 €
Résultats de Fonctionnement reportés		757 323,50 €
TOTAL	**- €**	**1 917 717,79 €**

RECETTES

	RAR	BP 2026
Crédits de Fonctionnement votés		1 917 717,79 €
Résultats de Fonctionnement reportés		
TOTAL	**- €**	**1 917 717,79 €**

	RAR	BP 2026
Crédits d'Investissement votés		900 000,00 €
Solde d'excécution reporté		260 394,29 €
TOTAL	**- €**	**1 160 394,29 €**

	RAR	BP 2026
Crédits d'Investissement votés		1 160 394,29 €
Solde d'excécution reporté		
TOTAL	**- €**	**1 160 394,29 €**

BUDGET PRIMITIF 2026 -CAMPING MUNICIPAL

DEPENSES

	RAR	BP 2026
Crédits de Fonctionnement votés		96 900,00 €
Résultats de Fonctionnement reportés		
TOTAL	**- €**	**96 900,00 €**

RECETTES

	RAR	BP 2026
Crédits de Fonctionnement votés		79 335,37 €
Résultats de Fonctionnement reportés		17 564,63 €
TOTAL	**- €**	**96 900,00 €**

	RAR	BP 2026
Crédits d'Investissement votés		9 364,00 €
Solde d'excécution reporté		
TOTAL	**- €**	**9 364,00 €**

	RAR	BP 2026
Crédits d'Investissement votés		4 400,00 €
Solde d'excécution reporté		4 964,00 €
TOTAL	**- €**	**9 364,00 €**

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A SAINT-FLORENTIN, le 27 février 2026
Le Maire, Yves DELOT,

VILLE DE SAINT-FLORENTIN (Yonne)